



RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR RESPONSABLE DU COURANT FORT ET DES ASCENSEURS

RÉFÉRENCE À PRÉCISER DANS TOUTE CANDIDATURE : DAPJ-CFO-2023

Libellé du poste : Ingénieur chargé du courant fort et des ascenseurs, affecté à la direction de l'Architecture, du Patrimoine et des Jardins (DAPJ) du Sénat.

Type de contrat : Contrat de droit public à durée indéterminée.

Date de recrutement souhaitée : dès que possible

Rémunération annuelle brute : à partir de 60 000 € (suivant profil et expérience)

Lieu : Sénat – Paris VI^{ème} – Direction de l'Architecture, du Patrimoine et des Jardins (DAPJ)

Contexte :

La Direction de l'Architecture, du Patrimoine et des Jardins (DAPJ) est chargée de l'entretien, de la maintenance et de la rénovation du patrimoine immobilier et mobilier du Sénat.

Le patrimoine immobilier comprend le Palais du Luxembourg et ses dépendances, soit une vingtaine de bâtiments d'une superficie totale d'environ 120 000 m², dont les plus importants datent des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, et le Jardin du Luxembourg, d'une superficie de 23 hectares, ainsi qu'une serre de production horticole à Longpont-sur-Orge dans l'Essonne.

Le patrimoine mobilier comprend environ 33 000 éléments de mobilier courant (chaises, fauteuils, canapés, bureaux, armoires, lampes, *etc.*) et 2 300 œuvres d'art, en propriété ou en dépôt (peintures, tapisseries, sculptures, *etc.*).

Pour remplir ses missions, la Direction de l'Architecture, du Patrimoine et des Jardins dispose d'un budget annuel d'environ 20 millions d'euros et bénéficie d'un effectif de 160 personnes, fonctionnaires ou contractuels, réparties en quatre divisions : division de la maîtrise d'ouvrage et des affaires administratives et financières ; division de l'architecture, du patrimoine, de l'exploitation et de la maintenance ; division du mobilier ; division des jardins.

Le poste de responsable du courant fort et des ascenseurs est rattaché au pôle « exploitation et maintenance » de la division de l'architecture, du patrimoine, de l'exploitation et de la maintenance, constitué d'une trentaine de personnes et placée sous l'autorité d'une architecte en chef. L'action de son titulaire est cependant transverse dans la mesure où il est amené à travailler régulièrement avec l'architecte en chef, les architectes du pôle « maîtrise d'œuvre » de la division de l'architecture, du patrimoine, de l'exploitation et de la maintenance ainsi qu'avec la division de la maîtrise d'ouvrage et des affaires administratives et financières.

Principales missions

Sous l'autorité de l'architecte en chef et de la responsable du pôle « exploitation et maintenance » de la division de l'architecture, du patrimoine, de l'exploitation et de la maintenance, le ou la responsable du courant fort et des ascenseurs a pour missions d'assurer le suivi, le fonctionnement optimal et l'évolution des installations de courant fort et des ascenseurs du Sénat, en intégrant les objectifs de développement durable et de maîtrise des consommations d'énergie.

Il est plus particulièrement chargé des tâches suivantes :

Conception et suivi de la réalisation des opérations de travaux :

- Définir, concevoir et mettre en œuvre les axes de progression et d'évolution du réseau de courant fort (HT, BT, *etc.*) et du parc des ascenseurs, éclairer les choix technologiques et les intégrer à un schéma directeur global d'entretien, de maintenance et de modernisation ;
- Élaborer et suivre les budgets annuels et pluriannuels d'investissement relatifs aux travaux de modernisation technique, de rationalisation ou de développement des équipements et réseaux nécessaires en adéquation avec les projets de restauration, rénovation et réaménagement du parc immobilier du Sénat ;
- Assurer des missions de maîtrise d'œuvre, seul ou avec l'aide de bureaux d'études techniques spécialisés :
 - Définir les besoins et établir les diagnostics préalables à la réalisation des études relatives aux installations de courant fort et aux ascenseurs ;
 - Présenter de manière objective et argumentée les différentes solutions techniques envisageables pour faciliter les orientations et les arbitrages ;
 - Concevoir les travaux de modernisation des installations de courant fort et des ascenseurs ;
 - Rédiger des pièces techniques de marchés, telles que les cahiers des clauses techniques particulières et les descriptifs techniques de mission, ainsi que les décompositions de prix globaux et forfaitaires ;
 - Sélectionner les bureaux d'études techniques et les entreprises de travaux (rédaction des cahiers des charges, critères de notation, notation technique des offres) ;
 - Assurer le suivi des travaux depuis la préparation de chantier jusqu'à la garantie de parfait achèvement, dans le respect des règles de sécurité, en encadrant les interventions des prestataires extérieurs ;
 - Faire exécuter les levées de réserves des marchés qui sont émises par l'organisme de contrôle ;
- Assurer des missions complètes d'assistance à maîtrise d'ouvrage en cas de maîtrise d'œuvre externe ;
- Assurer une veille technologique et réglementaire ;

Exploitation et maintenance, préventive et corrective :

- Définir, établir et contrôler les axes de progression et la mise en œuvre de la maintenance préventive, corrective et de petits travaux pour l'ensemble des installations de courant fort et des ascenseurs dans le respect de la réglementation en vigueur ;
- Proposer et mettre en place un schéma directeur global de maintenance et d'exploitation ;
- Élaborer et suivre les budgets de fonctionnement pour la maintenance et l'exploitation des équipements ;
- Rédiger les marchés pluriannuels d'exploitation et maintenance, avec la définition des gammes et actions de maintenance ;
- Assurer le suivi des entreprises extérieures titulaires des marchés d'exploitation et de maintenance ;
- Poursuivre la démarche de formalisation des processus associés (notamment la gestion de maintenance assistée par ordinateur - GMAO) ;
- S'assurer de la mise à jour des inventaires et du recollement des installations ;
- Participer à l'élaboration des plans de prévention ;
- Faire exécuter les levées de réserves des marchés qui sont émises par l'organisme de contrôle ;

Gestion des énergies :

- Sur la base d'un logiciel de suivi des énergies, vérifier les consommations énergétiques ;
- Être force de proposition pour réduire les dépenses d'énergie et recourir aux énergies renouvelables ;
- Éclairer les choix technologiques ;

Management :

- Encadrer une équipe constituée d'un adjoint, d'un dessinateur-projeteur et de quatre électriciens de terrain.

Profil

- Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac +5 / Ingénieur(e) en courant fort ou électrotechnique ;
- Justifier de 8 ans minimum d'expérience professionnelle sur des postes en ingénierie, maintenance et travaux en site occupé.

Compétences, aptitudes et qualités

- Expertise en matière de suivi et d'optimisation des consommations énergétiques ;
- Expertise en matière de schémas électriques et de courant fort ;
- Bonne connaissance des courants faibles ;
- Bonne connaissance des outils de GMAO ;
- Bonne connaissance des parcs d'ascenseurs et monte-charges, équipements motorisés ;
- Connaissance des marchés publics ;
- Connaissance des prix du marché en fournitures et en main d'œuvre ;
- Connaissance de la réglementation applicable aux établissements recevant du public et code du travail ;
- Connaissance du BIM (appréciée) ;
- Aptitude aux outils informatiques Office et de dessin ;
- Rigueur, méthode et sens de l'organisation ;
- Réactivité, dynamisme, disponibilité, discrétion ;
- Sens des priorités et des responsabilités ;
- Aptitude au travail en équipe ;
- Qualités relationnelles et managériales.

Divers

- Mutuelle, prévoyance
- Restauration sur place
- Comité d'œuvres sociales

Contact

Merci d'adresser votre CV et votre lettre de motivation à l'adresse : recrutement-drhf@senat.fr.

L'analyse et la gestion des candidatures sont assurées par un cabinet de recrutement.

Protection de vos données

Les informations recueillies dans le cadre de ce recrutement sont destinées à la direction des Ressources humaines et de la Formation du Sénat afin de permettre l'instruction de votre candidature.

Les destinataires de ces données sont la direction des Ressources humaines et de la Formation et, éventuellement, le ou les directions intéressées par votre candidature. Ces données sont traitées de manière confidentielle. Elles sont conservées 24 mois.

Si un entretien est organisé préalablement à votre éventuel recrutement, des informations supplémentaires pourraient vous être demandées au titre du dispositif de contrôle d'accès aux bâtiments du Sénat. Seuls les personnels concernés de la direction des Ressources humaines et de la Formation et de la direction de l'Accueil et de la Sécurité ont accès à ces données. Celles-ci sont conservées 24 mois.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de limitation applicable aux informations qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer en sollicitant la direction des Ressources humaines et de la Formation à l'adresse suivante :

*Sénat
Direction des Ressources humaines et de la Formation
15, rue de Vaugirard
75 291 Paris Cedex 06
recrutement-drhf@senat.fr*

Pour toute question relative à la protection de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du Sénat à l'adresse suivante : dpd@senat.fr

Pour en savoir plus sur vos droits, vous pouvez consulter le site de la CNIL (www.cnil.fr)